

## Édito

**D**ans près d'un mois nous serons en pleine visite de certification « qualité » des activités de notre CHS (centre hospitalier spécialisé) et de l'USLD (unité de soins de longue durée) La Chênaie, avec à cœur j'en suis sûr pour chacun d'entre nous de contribuer à l'obtention la plus favorable qui soit de ce label de qualité...

Une démarche qui s'inscrit plus que jamais dans le cœur de notre métier au travers de l'analyse de nos processus de prise en soins et de leur cohérence, et qui exige de nous tous de **rester mobilisés sur nos engagements « qualité » institutionnels.**

Décrocher un **résultat de certification « positif »** serait à nouveau pour notre « communauté » une **reconnaissance forte du travail mené** et de nos dynamiques organisationnelles dans la région !

Par ailleurs, un **point d'étape** de la réalisation à fin 2014 du **projet institutionnel 2012-2016 du CHS de Saint-Rémy & Nord Franche-Comté** est en cours de finalisation. Après une présentation aux instances de notre établissement, il sera diffusé plus largement début juin (notamment sur notre intranet).

Je peux d'ores et déjà vous faire part de ma satisfaction quant à ce **bilan globalement très positif**, la concrétisation des actions que nous nous étions engagés à mener est en excellente voie !

*Je profite de cet éditorial pour féliciter le **Président de notre Conseil d'Administration, Jean-Pierre MICHEL**, qui a été récemment nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur après 47 ans de services en tant que magistrat honoraire, ancien député et sénateur de Haute-Saône.*



**Didier FAYE**  
Directeur Général de l'AHFC

## SOMMAIRE

### - Actualités -

Généralisation des fédérations médicales à l'AHFC	2
Déménagement du CMPA graylois	2
Création de 2 nouveaux hôpitaux de jour...	3
Partenariat entre le SAMSAH & la Résidence Accueil	4
Défilé de mode des EHPAD	4
Droits du patient et fin de vie	4

### - Qualité & sécurité des soins -

V2014 : Dernière ligne droite !	5
Lancement de fiches partage	5
Management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse	6

### - Des missions et des Hommes -

L'ergothérapie en psychiatrie	7
-------------------------------	---

### - Fenêtre sur... -

Nouveaux retraités	8
« Les Amis de l'Hôpital »	8
Médaillés d'honneur du travail	8
Emploi d'entreprises adaptées	8

# - ACTUALITÉS -

## Généralisation des fédérations médicales à l'AHFC

### Améliorer et valoriser la cohérence de l'organisation de nos 3 filières de psychiatrie

**F**orte de l'expérience initiée en psychiatrie du sujet âgé depuis 2010 sous l'égide du Professeur Pierre VANDEL, l'AHFC a officialisé en début d'année la généralisation du concept de fédération médicale aux filières de psychiatrie infanto-juvénile et générale.

Pour rappel, les fédérations ont pour objectif de **développer des prises en charge spécifiques au public de chaque filière de psychiatrie**, en adaptant la conception du soin à l'âge du patient. Témoins d'une véritable dynamique institutionnelle, ces nouvelles entités ont vocation à **fédérer autour d'une même philosophie du soin, d'un même projet médical**, les pratiques de nos 2 bassins d'intervention : Haute-Saône et Aire Urbaine.

D'un point de vue fonctionnel, **chaque fédération est représentée par un médecin coordonnateur** (nommé en Conseil d'Administration après avis de la Conférence Médicale d'Établissement pour un mandat de 2 ans), **avec l'appui d'un cadre de santé** (désigné au sein de la Direction des Soins infirmiers) :

- ✓ **Psychiatrie infanto-juvénile** : Docteur Michel TISSERAND & Dominique SIRI
- ✓ **Psychiatrie générale** : Docteur Bruno RICHELET & Françoise VINEY
- ✓ **Psychiatrie du sujet âgé** : Professeur Pierre VANDEL & Michel CLAUDEL

Sans préjudice aux prérogatives des chefs de services médicaux, les médecins coordonnateurs ont notamment pour missions l'élaboration d'un projet médical harmonisé de la fédération, la représentation de celle-ci lors de réunions internes et externes, un rôle d'interface entre l'AHFC et les autres acteurs de psychiatrie de la région...

Cette démarche innovante majeure vise à **associer tous les acteurs impliqués** pour partager les problématiques, **revisiter et améliorer chaque fois que possible les réponses apportées pour chacun des publics pris en soins** : l'enfant et l'adolescent, l'adulte, la personne âgée.

**Gage de cohérence et de qualité de l'offre de soins**, cette organisation s'inscrit comme une réponse aux futurs bouleversements induits par la réorganisation territoriale et par la Loi de modernisation de notre système de santé.

Parce qu'elles véhiculent une **nouvelle gouvernance territoriale de proximité de la psychiatrie et santé mentale**, ces 3 fédérations représentent un **outil majeur de positionnement dans le réseau**.

Réunies pour organiser leurs modalités de fonctionnement début avril, les fédérations ont vocation à se déployer dans les semaines à venir.

Leurs réflexions et travaux permettront sans aucun doute de **renforcer l'expertise au sein de nos filières de soins**.

## Déménagement prochain du CMP adulte graylois

### Des locaux plus grands à Arc-les-Gray

**L**e centre médico-psychologique (CMP) pour adultes de Gray ne répondant plus en termes de surface aux conditions nécessaires au bon fonctionnement de cette structure, la Direction de l'AHFC a trouvé des locaux plus grands sur la commune voisine d'Arc-les-Gray...

L'AHFC y a récemment acquis une surface de 285m<sup>2</sup> de plain-pied dont les travaux d'adaptation ont débuté le 15 avril dernier. Ils devront être terminés au plus tard le 31 mai, pour un **déménagement prévu les 16-17 juin 2015**.

Le futur CMP se composera de **8 bureaux polyvalents**, du **secrétariat**, d'un **bureau infirmier**, d'une **salle de soins** et d'une **salle de réunion**, pour une capacité d'accueil maximale de 40 personnes (patients et personnels).

# - ACTUALITÉS -

## Création de 2 nouveaux hôpitaux de jour...

### ... en psychiatrie du sujet âgé à Bavilliers

Effective depuis le 7 avril, l'ouverture de ce dispositif de soins, par reconversion du CATTP, vient diversifier l'étendard des réponses apportées par le service du Docteur Catherine VUILLEMIN (90Z01) aux patients de plus de 65 ans...

L'hôpital de jour (HJ) s'inscrit tant en amont qu'en aval de l'hospitalisation complète et trouve toute sa place dans le réseau gérontologique de l'Aire Urbaine. La prise en soins s'articule autour d'un projet thérapeutique individuel dont le but est d'optimiser l'insertion des personnes dans leur milieu de vie (domicile ou institution) à travers des actions psychologiques, sociologiques, thérapeutiques et éducatives.

### ... en psychiatrie générale à Jussey

Conformément à notre projet institutionnel 2012-2016 et dans le cadre d'une dynamique d'augmentation du nombre de patients suivis au sein du centre de psychiatrie générale (CPG) de Jussey depuis près de 2 ans, le dispositif de soins du secteur va être complété par la création d'un hôpital de jour...

Le Docteur Sylvette RICHELET & Sylvie GAZILLOT-CARDOT, respectivement médecin-chef et surveillante-chef du 70G01, déclinent ce projet.

« L'hôpital de jour est un lieu de soins individualisés et intensifs le plus proche possible du tissu social. Il constitue une alternative à l'hospitalisation à temps complet dont il se situe en amont et/ou en aval.

De par l'aspect séquentiel des prises en soins et la collaboration favorisée avec les proches du patient, cette structure de proximité permet d'éviter la rupture que représente l'hospitalisation complète et excentrée et favorise l'insertion dans le milieu familial et/ou professionnel. L'objectif de l'hospitalisation de jour est autant à visée thérapeutique que de réadaptation.

Jusqu'à alors, le CPG jusséen comprenait un CMP (centre médico-psychologique) et un CATTP (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel). Les patients de ce secteur nécessitant une prise en soins en HJ adulte étaient orientés sur celui de Vesoul.



L'ÉQUIPE DE L'HJ MONDRIAN

Le Docteur Coralia MOROIANU est le psychiatre référent de cet hôpital de jour dédié au sujet âgé implanté sur le site Pierre Engel.

Le nouvel HJ a vocation à accueillir ces personnes, de 18 à 65 ans, en souffrance psychique, dont les troubles rendent difficiles la vie personnelle et l'insertion familiale, sociale ou professionnelle.

Dans le cadre d'un projet thérapeutique individuel, limité dans le temps et établi par une équipe pluridisciplinaire, des soins psychiatriques et psycho-sociaux, adaptés au rythme, à l'évolution et aux objectifs du patient, seront assurés. La prise en soins s'appuiera sur des traitements chimiothérapeutiques, des psychothérapies individuelles et/ou groupales et des thérapeutiques pouvant se décliner en 3 thèmes : la sphère corporelle, l'expression du patient et l'aide à l'autonomie.

Nous développerons également des actions plus spécifiques d'éducation thérapeutique, comme par exemple la mise en place du programme de prévention de prise de poids sous traitements psychotropes. »

Des travaux d'adaptation de l'actuel CATTP sont en cours de réalisation à Jussey par les services techniques de l'AHFC. Il s'agit essentiellement de réaménagements et réaffectations des espaces (création d'un bureau infirmier, d'une salle de repos et soins, d'une salle d'accueil et d'un espace d'entretien, réfection de l'atelier cuisine de façon à y installer la salle à manger, déplacement du local ménage et des vestiaires...) qui devraient s'achever d'ici fin juin.

# - ACTUALITÉS -

## Partenariat entre le SAMSAH & la Résidence Accueil

### Mutualisation et partage au profit des bénéficiaires

**L**e SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) du Pays de Montbéliard et la Résidence Accueil de Valentigney, 2 structures d'accompagnement vers la réinsertion gérées par l'AHFC, viennent de mettre en place en ce mois de mai une démarche partenariale innovante.

Pour rappel, le SAMSAH du Pays de Montbéliard, créé en 2009, propose aux bénéficiaires des **actions d'accompagnement vers une plus grande autonomie** visant à favoriser leur réinsertion sociale voire professionnelle.

La Résidence Accueil de Valentigney, 1<sup>ère</sup> du genre en Franche-Comté, a ouvert ses portes tout récemment, en mars dernier. Cette structure sociale propose, dans un cadre semi-collectif, une **solution de logement adaptée aux besoins spécifiques des personnes souffrant de troubles psychiques**. Les résidents peuvent également être accompagnés par le SAMSAH.

La Résidence Accueil se compose de parties communes, notamment de **salles d'activités et salons** qui étaient fermés **en fin de semaine**.

Ils sont désormais **mis à disposition du SAMSAH**, souhaitant répondre au mieux aux besoins de ses bénéficiaires domiciliés dans la résidence ou à l'extérieur.

Cette **mise en commun des moyens** profite également aux locataires non titulaires d'une orientation SAMSAH « *dans l'esprit de la convivialité, de la mixité et de l'ouverture sociale recherchées pour les bénéficiaires* » des 2 structures, comme précisé dans le document encadrant ce partenariat.

## Défilé de mode des EHPAD

### Manifestation de lancement du GCSMS PNL

**L**e GCSMS PNL (groupement de coopération sociale et médico-sociale Prévoir Naturellement l'avenir), dont la création avait été annoncée dans le n°24 de ce journal, organise son 1<sup>er</sup> évènement officiel le 2 juin 2015 à Vesoul : les Olympiades de la Mode...

50 résidents des 7 EHPAD du GCSMS\*, accompagnés d'élèves de 1<sup>ère</sup> BEP carrières sanitaires et sociales du Lycée Pontarcher & de CE1 de l'école primaire Picasso de Vesoul, proposeront une présentation conviviale, en musique, de costumes et chapeaux qu'ils ont choisis !

La mise en place d'actions partenariales sur diverses thématiques est l'objectif principal du groupement. Compétence commune des établissements, l'animation est apparue comme propre à d'emblée les rassembler.



\*EHPAD Les Chevrets à Couthenans, La Maison du Combattant à Vesoul, EHPAD Cournot-Changey à Gray, Résidences Chantefontaine à Jussey, La Combeauté à Fougerolles et La Chênaie au Breuil, EHPAD Notre Dame à Ronchamp.

## Droits du patient et fin de vie

### Formation RéQua au 2<sup>ème</sup> semestre 2015

**D**eux sessions de formation relative aux droits des patients et notamment des patients en fin de vie auront lieu à l'automne. Elles seront dispensées par le Réseau Qualité dédié à la santé en Franche-Comté dont notre établissement est membre.

La première partie sera axée sur la **structuration de la Loi Léonetti (définition de la fin de vie, application chez le patient en état ou hors d'état d'exprimer sa volonté...)**, les **directives anticipées**, la **personne de confiance**. Cette présentation tiendra compte des modifications qui pourraient intervenir à l'issue du vote de la **révision de cette loi**, actuellement en attente devant le Sénat.

L'après-midi sera dédié à la genèse de la **Loi du 4 mars 2002** et aux **droits : au respect de la vie privée et du secret des informations, des personnes hospitalisées en psychiatrie, à l'information, des mineurs et des majeurs sous protection, de consentir à un acte médical...**

Cette journée de formation se déroulera les **8 et 15 octobre** prochain, respectivement à **Saint-Rémy et Bavilliers**. Les modalités d'inscription à ces sessions feront l'objet d'une communication ultérieure par notre service formation continue.

# - QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS -

## V2014 : Dernière ligne droite !

Visite de certification du 22 au 26 juin 2015

La visite du CHS de Saint-Rémy & Nord Franche-Comté et de l'USLD La Chênaie, par 5 experts-visiteurs, se déroulera sur 5 jours.

Comme déjà expliqué, les modalités seront différentes des versions précédentes, la Haute Autorité de Santé (HAS) souhaitant **apprécier la mise en œuvre de la démarche qualité / sécurité des soins au cœur même des parcours de soins**, au plus près des professionnels sur le terrain et des patients. Pour cela, 2 méthodes seront utilisées...

Les profils des 8 à 9 **parcours « patient traceur »**, seront connus environ 3 semaines avant la visite.

Les experts étudieront le **parcours de soins d'un patient à partir de son dossier et d'échanges avec les professionnels de l'unité et avec le patient.**

Les **audits de processus** consistent en l'analyse approfondie de grandes thématiques ciblées par la HAS. Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2014, l'établissement a procédé à une analyse de ces thématiques qui a permis d'identifier des risques, de les coter et de prioriser les actions d'amélioration à mettre en œuvre.

Les experts rencontreront les équipes de pilotage de ces thématiques pour une présentation de la politique, du management et des actions en cours ou en projet. Ils se rendront ensuite dans différentes unités (2 à 4) pour mesurer la **cohérence entre la politique définie et sa déclinaison sur le terrain.**

Les 5 thématiques ci-après seront obligatoirement investiguées, d'autres pourront l'être au regard du compte qualité et des risques identifiés par l'établissement.

- ✓ Management qualité et risques
- ✓ Droits des patients
- ✓ Parcours du patient
- ✓ Dossier patient
- ✓ Management de la prise en charge médicamenteuse

Afin de poursuivre la préparation de la visite, des réunions avec les pilotes des différentes thématiques sont programmées, ainsi que de nouveaux parcours « patient traceur », dans des unités ciblées en concertation avec la Direction des Soins et validées par le CADeQSS (comité d'appui à la démarche qualité et sécurité des soins).

Pour information, contrairement aux visites précédentes, la HAS n'a pas prévu de restitution plénière en fin de visite.

## Lancement de fiches partage

Événements indésirables associés aux soins

Les événements indésirables graves (EIG) font l'objet d'une analyse approfondie afin de tirer des leçons de l'expérience vécue. Les résultats de cette démarche, particulièrement utiles dans l'unité où s'est produit l'événement indésirable, peuvent aussi s'avérer très intéressants pour d'autres services...

En 2014, les signalements d'EIG (suicide, décès inattendu, erreur médicamenteuse grave...) effectués par les professionnels de santé auprès du COVIRIS (comité des vigilances et des risques) de notre établissement ont permis la réalisation de 16 **analyses approfondies des causes.**

**« Cela s'est déjà produit et ça peut aussi vous arriver ! »**

Réalisées en associant les professionnels des unités de soins, ces analyses ont pour principal objectif de mettre en place des barrières permettant de **limiter la reproductibilité de ces événements exceptionnels** et parfois dramatiques.

La cellule qualité/gestion des risques a souhaité que **l'ensemble de nos professionnels de terrain puissent bénéficier de la réflexion et des actions d'amélioration** issues de ce travail, en mettant à leur disposition des outils tels que les « **fiches partage** », élaborées à partir de **plusieurs prises en soins** dans les unités de l'AHFC sur une thématique particulière.

Par exemple, la 1<sup>ère</sup> de ces fiches, intitulée « *quand le repas devient une épreuve pour le patient et le soignant* », concerne des décès survenus suite à des fausses routes.



« L'objectif de ce nouvel outil de communication à destination des soignants est de leur **permettre de mieux repérer et éviter ce type d'événement** » explique Frédéric MELINE, gestionnaire des risques associés aux soins à l'AHFC.

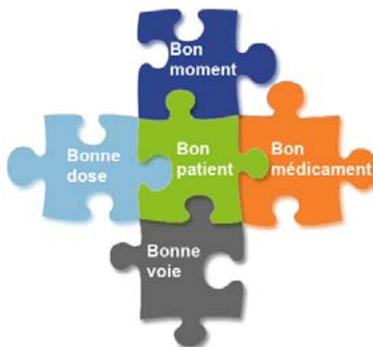
Les fiches partage mettent ainsi en avant **les causes les plus fréquemment identifiées et des actions d'amélioration portant sur différents domaines** (prévention, récupération et atténuation).

# - QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS -

## Management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

### Sécurisation du circuit du médicament : point d'étape

Présentés dans ce journal en mai 2014, nos engagements pour la mise en œuvre de l'arrêté du 6 avril 2011 demandant à tout établissement de santé de définir et formaliser sa politique de la qualité de la prise en charge médicamenteuse (PECM) ont pour la plupart été concrétisés.



La sécurisation de la PECM a été analysée par la cartographie des risques et l'autodiagnostic Archimed réalisés à la PUI et dans les unités de soins.

Des priorités ont été identifiées à chaque étape de la PECM et formalisées dans le plan d'actions 2015 du COMEDIMS (comité du médicament et des dispositifs médicaux stériles) disponible sur intranet.

Un comité de pilotage, composé du Docteur Catherine BALDI, responsable du management de la qualité de la PECM, des pharmaciennes et de Christine MARION, infirmière à la cellule qualité, se réunit mensuellement depuis janvier 2014 à cet effet.

L'informatisation sous Cariatides du processus de PECM s'est achevée sur l'ensemble des structures de l'AHFC en mars 2015.

Les procédures pour la prescription et la validation de la PECM sont disponibles sur notre nouveau site intranet.

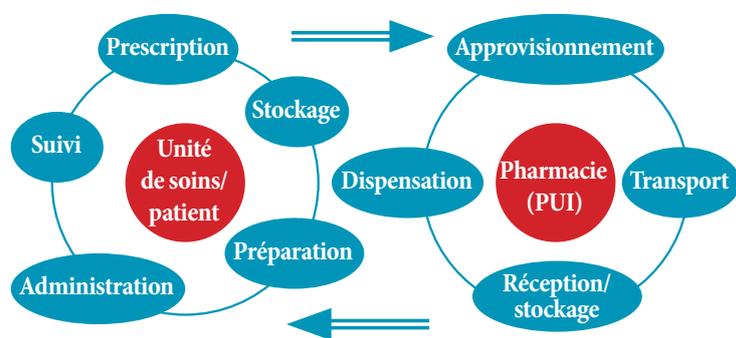
Une formation à la sécurisation de la PECM a été organisée par la PUI (pharmacie à usage intérieur). Destinée à l'ensemble des médecins, surveillants-chefs et surveillants ainsi qu'à 3 infirmiers de chaque unité, elle a déjà rassemblé 90 personnes lors de 8 premières sessions d'une demi-journée (4 sont encore prévues les 21 mai et 4 juin).

Le retour des évaluations montre une satisfaction globale par rapport à la thématique et aux informations apportées sur les actions mises en place dans l'établissement.

**Recommandations de bonnes pratiques** : une EPP (évaluation des pratiques professionnelles) transversale sur le thème de la dépression a été conduite.

Elle s'est réunie 3 fois pour analyser les prescriptions un jour donné à partir du code diagnostic et des recommandations formulées par la Haute Autorité de Santé et de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament. Les résultats seront présentés lors d'une prochaine réunion de la Conférence Médicale d'Établissement.

La documentation relative à la sécurisation de la PECM du patient a été centralisée sur intranet dans une rubrique dédiée (sous l'onglet « Qualité & sécurité des soins »). Les utilisateurs peuvent y trouver toutes les informations utiles pour la prescription et la validation médicamenteuse.



La déclaration et l'analyse des erreurs médicamenteuses (EM) pour mieux les prévenir, axe majeur de l'arrêté du 6 avril 2011 et de la certification, a fait l'objet d'une EPP transversale qui a conduit à :

- ✓ apprécier les connaissances et pratiques en matière de déclaration des EM, au travers d'une enquête réalisée en février dernier dans les unités à laquelle 163 soignants ont répondu ;
- ✓ mettre en place un groupe REMED (revue des erreurs liées aux médicaments et dispositifs associés) piloté par le Docteur Jean-Marc TALON pour l'analyse des EM. Le groupe d'erreurs analogues liées à l'identification du patient a été analysé en mars et les propositions d'actions, validées en CADeQSS (comité d'appui à la démarche qualité et sécurité des soins), seront relayées par la Direction des Soins Infirmiers ;
- ✓ réorganiser le circuit de déclaration des EM, selon ces différentes étapes :
  1. PUI : anonymisation, pré analyse et complétude de la fiche de déclaration
  2. COVIRIS (comité des vigilances et des risques) : qualification et sélection des erreurs médicamenteuses
  3. groupe REMED : analyse et propositions d'actions
  4. CADeQSS : validation des actions
  5. groupe REMED : rédaction d'une fiche partage et diffusion dans les unités (lire page 5).

# - DES MISSIONS ET DES HOMMES -

## L'ergothérapie en psychiatrie

### Formalisation d'un pôle dédié sur les sites de Saint-Rémy et Clairefontaine

**A**uparavant affectés par secteurs de psychiatrie, les personnels des ergothérapies de Saint-Rémy / Clairefontaine sont depuis peu rassemblés en un « pôle » coordonné par une ergothérapeute diplômée et géré par la Directions des Soins Infirmiers. La présentation de cette nouvelle organisation est l'occasion d'un rappel sur le rôle des ergothérapeutes en psychiatrie...

En charge notamment de la coordination des activités du nouveau pôle ergothérapie depuis avril dernier, Véronique CONTE (au centre de la photo supérieure) exerçait déjà à l'AHFC depuis un an, au sein de la MAS (maison d'accueil spécialisé) Le Village de la Forge à Héricourt, après une quinzaine d'années à l'ADAPEI de Haute-Saône. Elle nous résume les **objectifs de cette prise en soins**.

« Étymologiquement, le mot ergothérapie signifie « soin par le travail. »

On peut distinguer 2 axes dans ce métier : l'ergothérapie dite fonctionnelle où l'on agit principalement sur le corps (rééducation)\* et l'ergothérapie en psychiatrie où l'on travaille sur le psychisme, même si l'un ne va pas sans l'autre !

L'objectif est de favoriser le maintien ou l'accession au maximum d'autonomie des personnes en situation de handicap (et ceci dans leur environnement) avec comme médiateur à la relation l'activité : artisanale, créative ou plus centrée sur les actes de la vie quotidienne.

L'originalité de la démarche ergothérapeutique est de s'adresser d'emblée à ce qui reste de sain chez le patient et de prendre en compte la personne dans sa globalité.

L'ergothérapeute va exercer sous prescription médicale et va débiter sa prise en soins par une période d'observation et d'évaluation avec des mises en situation visant à identifier les difficultés et les besoins de la personne dans sa vie quotidienne afin d'élaborer un plan de soins personnalisé avec l'équipe pluridisciplinaire et en accord avec le patient.

Favoriser l'autonomie au repas, pallier des fonctions déficitaires ou encore favoriser l'expression sont quelques uns des nombreux objectifs que l'ergothérapeute devra travailler avec le patient dans un cadre précis et adapté à sa pathologie. »

\*Véronique se charge actuellement de cette activité d'ergothérapie fonctionnelle, principalement sur Villon et Ronsard et en fonction des demandes (autonomie au repas...)

Dominique SIRI, Directeur des Soins, détaille les principaux objectifs du pôle qui permettra une gestion plus efficiente des ressources :

- ✓ « établir un bilan des activités d'ergothérapie proposées et développer d'autres pratiques en cohérence avec les besoins des patients et les attentes des prescripteurs,
- ✓ satisfaire plus précisément les prescriptions des médecins,
- ✓ valoriser le travail de ces soignants (infirmiers, aides médico-psychologiques, aides-soignants...) en constituant une équipe mieux identifiée. »



UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE DU NOUVEAU PÔLE ERGOTHÉRAPIE



Composé de 14 intervenants, le pôle ergothérapie de Saint-Rémy / Clairefontaine bénéficie à l'ensemble des patients hospitalisés en psychiatrie sur ces sites.

Les interventions au sein même des unités seront maintenues voire encouragées autant que possible en complément des activités réalisées dans les ateliers des 2 sites : bois, vannerie, décoration, cuir, tricot, dessin...

« C'est très varié et personnalisé en fonction de chaque patient qui peut avoir une activité plus individuelle au sein d'un groupe » précise la coordinatrice. « L'objet n'est pas l'important, ce qui compte c'est la relation qu'il permet. »

Les ateliers d'ergothérapie travaillent également en bonne collaboration avec les associations de notre CHS (centre hospitalier spécialisé) dédiées aux patients (cf. À la croisée... n°25)

Un déménagement est prévu à Saint-Rémy, l'atelier de Chenonceau sera transféré dans l'ex bâtiment Topaze après quelques travaux de rénovation et d'adaptation du bâtiment.

# - FENÊTRE SUR... -

## Nouveaux retraités

De janvier à avril 2015...

- ✓ Rachel BOURGEOIS - surveillante-chef - DSI
- ✓ Jean-Marc BOUVEROT - agent hôtelier spécialisé - Ronsard
- ✓ Michèle CLAUDE - aide médico-psychologique - CPG Héricourt 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages
- ✓ Gérard COLLAS - infirmier - CMP Vesoul
- ✓ Maryse COUSIN - téléphoniste-standardiste - Saint-Rémy
- ✓ Elvire FERDINAND - agent hôtelier spécialisé - cafétéria Saint-Rémy
- ✓ Marc FERNANDES - infirmier - Pinel
- ✓ Marie-Claude GNAGI - infirmière - MAS Amboise
- ✓ Michèle GUILLAUME - aide-soignante - Ronsard
- ✓ Bernard KEMPF - aide-soignant - Noailles
- ✓ Sylvaine LONGERON - surveillante-chef - 70Z01
- ✓ Monique MARTEAUX - agent hôtelier spécialisé - AT Vesoul
- ✓ Martine NATHER - aide-soignante - UIA Vesoul
- ✓ Dominique PASCAL - aide-soignante - USLD La Chênaie
- ✓ Gilles PERRIN - aide médico-psychologique - Pinel
- ✓ Bernard PRIEUR - ouvrier d'entretien - incendie/gardiennage
- ✓ Marie-Angé QUESADA - aide-soignante - UIA Matisse

## Les Amis de l'Hôpital

Rejoignez-les !



Cette association, qui intervient depuis 1953 auprès des patients et résidents des établissements de l'Hôpital Nord Franche-Comté (ex CHBM), a signé une convention de partenariat avec l'AHFC en 2010...

« Les Amis de l'Hôpital » réalisent ainsi des visites récréatives sur le site Jean Messagier à Montbéliard et participent régulièrement à des animations à la cafétéria. L'association peut également participer au financement de projets visant à améliorer le quotidien des patients (achat de matériel de confort, divertissement...)

« Nos membres ont pour objectif de participer davantage au mieux-être des malades, en leur donnant encore plus de temps, mais les besoins sont importants: rejoignez-nous! » invite le Président, Alain VILLALONGA.

Plus d'informations, contact : [www.lesamisdelhopital.fr](http://www.lesamisdelhopital.fr)

## Médailleurs d'honneur du travail

245 récipiendaires en 2015

Le 18 mai a eu lieu notre cérémonie biennale de remise de médailles du travail au gymnase de Clairefontaine. Témoignage de la reconnaissance acquise au fil des ans, cet événement est toujours très attendu par les personnels de l'AHFC...



La liste des personnels récompensés est annexée à ce journal.

## Emploi d'entreprises adaptées

Les 3 piliers du développement durable...

Il doit être « économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. » Aussi, parmi les actions menées par l'AHFC dans sa démarche globale en faveur du développement durable, elle fait appel régulièrement aux services d'entreprises adaptées (ex ateliers protégés).

Une partie du marché des espaces verts de nos sites haut-saônois est notamment allouée depuis avril 2014 à l'ADAPEI de Haute-Saône, partenaire qui s'est également vu confier la gestion de notre activité de blanchisserie fin mars 2015. On peut aussi citer les commandes confiées cette année à KERAMI (fournitures de bureau dont un lot est réservé aux entreprises adaptées), au Verdier (APEI), au GCAT, au Vert Bocage...

« D'autres commandes seront probablement passées dans le courant de l'année, en fonction des sollicitations, et au-delà de ces quelques exemples, la démarche sociétale des fournisseurs et prestataires est l'un des critères de jugement des candidatures aux différents appels d'offres de notre Association » souligne Véronique PENRU, responsable des achats.

